

CAS en Accompagnement interprofessionnel des personnes en situation de handicap (InterCap)

Certificate of Advanced Studies
(CAS) HES-SO

2026 - 2027

Formation en partenariat
avec la Haute École Arc Santé, Neuchâtel

Table des matières

1	Finalité de la formation
2	Organisation de la formation
3	Contenu de la formation
4	Composition du comité scientifique
5	Conditions d'admission et coût
6	Modalités d'inscription

CAS HES-SO en Accompagnement interprofessionnel des personnes en situation de handicap

Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR)

Route des Arsenaux 16a

1700 Fribourg

cas.intercap@hefr.ch

+41 26 429 62 22

Finalité de la formation

Face au vieillissement des personnes en situation de handicap, à l'évolution de leurs besoins et à la complexité croissante de leurs situations de vie, les pratiques professionnelles sont appelées à se renforcer et à évoluer, en cohérence avec les principes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

Le CAS en Accompagnement interprofessionnel des personnes en situation de handicap (InterCap) s'inscrit dans un contexte où les professionnel·les, les personnes concernées et les proches collaborent déjà au quotidien. Il vise à approfondir cette dynamique en renforçant la complémentarité des compétences, la coordination des interventions et l'accompagnement global des personnes concernées.

Il propose des outils pour faire face aux défis de la collaboration interprofessionnelle et constitue un levier pour soutenir les parcours de vie des personnes concernées, la qualité des accompagnements et les évolutions du secteur.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION :

- Une formation unique en Suisse romande
- Un dispositif co-construit entre santé et travail social
- Une approche centrée sur les personnes concernées et leurs proches
- Un fort ancrage dans les réalités du terrain
- Un développement de compétences concrètes et directement transférables

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS VISÉS :

- Renforcer les pratiques professionnelles en développant des connaissances et des outils favorisant les aspirations, la dignité, l'autodétermination et la participation sociale des personnes concernées
- Comprendre et mobiliser les apports de la collaboration interprofessionnelle pour répondre à la complexité des situations
- Élaborer des pistes d'intervention concrètes, en croisant les regards des acteur-trices du travail social et de la santé, des personnes concernées et des proches
- Développer une posture collaborative et réflexive, intégrant les différents savoirs professionnels et expérientiels
- Renforcer la capacité à co-construire des réponses et à offrir un soutien adapté aux besoins de la personne accompagnée, y compris lors des situation de fin de vie
- Soutenir les proches aidants et les acteur-trices du travail social et de la santé dans la prévention du stress et de l'épuisement

PUBLIC-CIBLE

Le CAS en Accompagnement interprofessionnel des personnes en situation de handicap s'adresse aux professionnel·les du travail social, de la santé, de l'éducation spécialisée et du médico-social, qui accompagnent des personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge ou leur lieu de vie. Il s'adresse également aux cadres, responsables de dispositifs ou de services, engagé·es dans le développement de pratiques interprofessionnelles.

À L'ISSUE DE LA FORMATION VOUS SEREZ EN MESURE DE :

- Construire des partenariats avec les professionnel·les, les personnes concernées et leurs proches, en valorisant leurs savoirs et leur participation
- Clarifier les rôles, coordonner les interventions et renforcer le travail en équipe interprofessionnelle
- Mobiliser des outils pour analyser des situations complexes et élaborer des réponses adaptées
- Gérer les tensions et adopter une posture collaborative et réflexive
- Soutenir l'autodétermination, la qualité de vie et la participation sociale des personnes
- Soutenir les proches aidants et les accompagner dans leur rôle et leurs limites

Organisation de la formation

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Alida Gulfi, Professeure ordinaire, HETS Fribourg

Steeve Quarroz, Maître d'enseignement, HETS Fribourg

Véronique Haberey Knuessi, Maître d'enseignement, HE-Arc Delémont

Christine Halapi, Maître d'enseignement, HE-Arc Delémont

Le Certificate of Advanced Studies (CAS) en Accompagnement interprofessionnel des personnes en situation de handicap est structuré en quatre modules correspondant à un total de 12 crédits ECTS.

DURÉE DE LA FORMATION

20 jours sur une période d'un an.

DÉBUT DE LA FORMATION

28 octobre 2026

DÉLAI D'INSCRIPTION

25 août 2026

LIEU DE FORMATION

Haute école de travail social Fribourg, Route des Arsenaux 16a, 1700 Fribourg

Haute Ecole Arc Santé, Espace de l'Europe 11, 2000 Neuchâtel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le CAS en Accompagnement interprofessionnel des personnes en situation de handicap s'appuie sur les principes et méthodes de la formation des adultes et privilégie une approche active et participative. Il articule apports théoriques et situations issues des contextes professionnels des participant-es. L'expérience des participant-es constitue une ressource centrale du dispositif, favorisant le développement d'une posture réflexive, collaborative et ancrée dans les réalités du terrain.

Les enseignements mobilisent des analyses de pratiques, des travaux en groupe, des exercices appliqués ainsi que des espaces d'expérimentation de la collaboration interprofessionnelle.

La démarche portfolio, déployée de manière transversale, soutient une réflexion continue et l'intégration progressive des apprentissages. Elle a pour perspective le développement d'une posture interprofessionnelle.

Contenu de la formation

MODULE 1

IDENTITÉ PROFESSIONNELLE ET INTERPROFESSIONNALITÉ

Ce module transversal vise à questionner et développer les connaissances et compétences des professionnel·les dans une perspective de professionnalisation et d'appropriation d'une posture interprofessionnelle, en référence au Référentiel de compétences du Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé (CPIS, 2024).

Appuyé sur une démarche portfolio, il soutient une réflexion continue et l'articulation entre les apprentissages des différents modules. Les participant·es sont amené·es à analyser leur identité professionnelle, leur culture de métier et à s'ouvrir à celles des autres acteur·trices impliqué·es dans les dynamiques interprofessionnelles.

L'analyse de pratiques constitue un espace central d'expérimentation de la collaboration interprofessionnelle dans le champ du handicap et un appui au développement de la pratique. Le dispositif est enrichi par des tables rondes et des témoignages de professionnel·les, favorisant une mise en perspective critique et collective des expériences.

L'ensemble de la démarche permet de valoriser les compétences acquises et de développer une posture réflexive approfondie, inscrite dans une dynamique de leadership collaboratif.

VOLUME	7 JOURS 4 ECTS	DATES (2026 – 2027)	28 octobre 28 janvier 17 février 21 – 22 avril 17 – 18 juin
RESPONSABLES	Christine Halapi, Maître d'enseignement, HE-Arc Delémont Véronique Haberey Knuessi, Maître d'enseignement, HE-Arc Delémont	EVALUATION	Élaboration d'un dossier individuel et présentation orale

MODULE 2

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DANS UNE PERSPECTIVE INTERPROFESSIONNELLE

Dans le cadre de ce module, les thématiques suivantes seront analysées et mises en œuvre :

- Approche du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC)
- Droits des personnes en situation de handicap et enjeux de participation (CDPH)
- Modèles d'analyse des situations (MDH-PPH) et compréhension des parcours de vie
- Collaboration interprofessionnelle et co-construction des interventions

Des apports théoriques et des outils d'analyse seront mobilisés pour comprendre les situations complexes et identifier les leviers d'action favorisant l'autodétermination, la participation sociale et la qualité de vie des personnes concernées.

Chaque thématique sera mise en pratique à partir d'une situation-problème issue du contexte professionnel des participant-es. Des exercices, des analyses de pratiques et des travaux en groupe permettront d'expérimenter des démarches collaboratives et de développer des pistes d'intervention concrètes.

VOLUME	7 JOURS 4 ECTS	DATES (2026 – 2027)	29 octobre 18 – 19 novembre 25 novembre 9 – 10 décembre 27 janvier
RESPONSABLES	Alida Gulfi, Professeure ordinaire, HETS Fribourg Steeve Quarroz, Maître d'enseignement, HETS Fribourg	EVALUATION	Travail écrit et présentation orale

SITE: HETS FRIBOURG

MODULE 3

HANDICAP ET PARCOURS DE VIE

Dans ce module, les participant·es seront amené·es à examiner de manière concrète l'accompagnement des personnes en situation de handicap en situation de crise, au fil des différentes étapes et transitions de la vie. Une attention particulière sera portée aux processus de sénescence et de fin de vie, en intégrant les dimensions bio-psycho-sociales et spirituelles.

La question de la douleur, de son expression et de sa prise en charge fera l'objet d'un approfondissement spécifique. Les apports des soins palliatifs dans ces situations seront présentés, en particulier dans leur dimension interprofessionnelle.

Les participant·es seront également amené·es à analyser les dilemmes éthiques pouvant émerger dans ces contextes et à développer des pistes de réflexion transférables à leur pratique.

Enfin, une attention particulière sera portée aux proches aidant·es, aux enjeux liés à l'accompagnement au quotidien, à l'identification des situations de stress ou d'épuisement, ainsi qu'aux modalités de soutien pouvant être mises en œuvre.

VOLUME	3 JOURS 2 ECTS	DATES (2027)	18 février 17 – 18 mars
RESPONSABLES	Véronique Haberey Knuessi, Maître d'enseignement, HE-Arc Delémont Christine Halapi, Maître d'enseignement, HE-Arc Delémont	EVALUATION	Travail écrit et présentation orale

SITE: HE-ARC SANTÉ

MODULE 4

COLLABORER ET COOPÉRER : UNIR LES SAVOIRS, CROISER LES REGARDS

Ce module explore les dynamiques de coopération et de collaboration au sein des équipes et/ou des réseaux. Il a pour objectif de permettre :

- L'identification des composantes de la collaboration et de la coopération
- L'exercice de l'intersubjectivité critique dans des espaces de collaboration et de coopération
- La mobilisation d'outils et des méthodes facilitant les échanges constructifs et la co-construction de décisions
- Le développement d'une posture réflexive en lien avec les enjeux identifiés durant le module

Ce module privilégie une pédagogie active et collaborative, s'appuyant sur le travail collectif, l'expérimentation et l'entraide entre pairs.

Ce module met l'accent sur des exercices pratiques et des expériences concrètes, permettant aux participant-es d'expérimenter et d'intégrer directement les concepts et outils proposés.

L'expérience des participant-es est au cœur du dispositif.

VOLUME	3 JOURS 2 ECTS	DATES (2027)	12 – 13 mai 26 mai
RESPONSABLES	Christophe Sciboz, Chargé de cours, HETS Fribourg Steeve Quarroz, Maître d'enseignement, HETS Fribourg	EVALUATION	Travail écrit

SITE: HETS FRIBOURG

Composition du comité scientifique

- Samuel Antille, Directeur, Homato, Fondation Les Buissonnets (FR)
- Adrienne Berger, Déléguée aux questions du handicap auprès de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), Etat de Fribourg
- Laure Bühlmann Galvani, Responsable fonctions sociales transversales et bientraitance et coordinatrice Proche Aidance, Fondation Les Perce-Neige
- Nathalie Christen, Préposée à l'inclusion des personnes handicapées, Canton de Neuchâtel
- Yves Couturier, Professeur titulaire, Département de travail social de l'Université de Sherbrooke, Canada
- Christophe Galzin, Sous-directeur santé et soins, Fondation Les Perce-Neige
- Sandra Picceni, Membre du département Développement professionnel et personnel, ARTISET et INSOS
- Olivier Salamin, Secrétaire général, Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP)
- Olivier Spang, Secrétaire général, Association fribourgeoise des institutions spécialisées (INFRI)

Conditions d'admission et coût

- L'admission au CAS nécessite en principe un diplôme d'une haute école (titre de Bachelor ou équivalent) et une expérience professionnelle dans le champ du handicap d'au moins une année.
- Les candidat-es titulaires d'un titre du tertiaire B sont admissibles à condition d'être au bénéfice d'une expérience professionnelle de 3 ans, dont au moins une année dans le champ du handicap.
- Les candidat-es qui ne sont pas titulaires d'un titre de niveau tertiaire peuvent déposer un dossier qui sera examiné par le Comité pédagogique.

La formation doit être suivie dans son ensemble.

COÛT DE LA FORMATION

CHF 5'800.- payables en deux tranches

FRAIS D'INSCRIPTION

CHF 200.-

SITE ADMINISTRATIF RESPONSABLE

Haute école de travail social Fribourg, HETS-FR

Modalités d'inscription

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

HETS Fribourg – Formation continue
Route des Arsenaux 16a
CH – 1700 Fribourg

TEL +41 26 429 62 22

MAIL cas.intercap@hefr.ch

INSCRIPTIONS SUR :

<https://www.hets-fr.ch/fr/formation-continue/formations-postgrades/cas-accompagnement-interprofessionnel-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

